Cegid HR Sprint

Plan de paie du

7 octobre 2021

BU HCM – Cegid HR Sprint
Version : Décembre 2020
Niveau : Document Public
Mise à jour : 7 octobre 2021
Destinataires : Clients – Collaborateurs CEGID

cegid

À propos de ce document

Le but de ce document est de présenter les apports et corrections du plan de paie du 7 octobre 2021.

Niveau de confidentialité	Document Public
Dernière mise à jour	7 octobre 2021
Destinataires	Réservé à un usage strictement interne

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

1. Préambule 4
1.1. Plan de paie 4
1.2. Informations 4
1.3. Préconisations 4
2. Points d'attention utilisateur 6
3. Nouvelles valeurs au 1er octobre 2021 7
3.1. SMIC 7
3.2. Minimum garanti 7
3.3. Activité partielle – plancher d'indemnisation salariée 7
4. DSN 8
4.1. Code cotisation individuelle 8
4.2. Activité partielle – écrêtement 8
4.3. Assiette forfait social 8% 9
5. CSG-CRDS sur indemnité de transaction 10
5.1. URSSAF 10
5.2. MSA 11
6. Annexes 12
6.1. KBs utiles 12
6.2. KBs des plans de paie précédents 12

1. PREAMBULE

1.1. Plan de paie

Pour connaître la version du plan de paie, vous pouvez consulter la valeur de l'élément national **9994**. Pour ce plan de paie, elle correspond à la valeur : **7102021,0001**.

1.2. Informations

Les rubriques d'origine conventionnelle présentes dans le plan de paie de Cegid HR Sprint ont été apportées pour répondre à des problématiques ponctuelles sur des points particuliers et précis des dispositions conventionnelles. Les valeurs apportées lors de la création de ces paramétrages n'ont donc pas vocation à être actualisées.

Nous vous informons par conséquent qu'aucune de ces valeurs d'origine conventionnelle n'est plus mise à jour depuis le plan de paie d'octobre 2018.

1.3. Préconisations

Pour une utilisation optimisée, nous vous conseillons la mise en place des niveaux préconisés.

Vous trouverez la KB0014362 - La gestion des niveaux préconisés - dans la base de connaissance de votre portail utilisateurs CEGID.

Pour activer la gestion des niveaux préconisés, dans vos dossiers, vous devez cocher dans les paramètres Sociétés / Préférence : gestion des niveaux et des éléments dossiers.

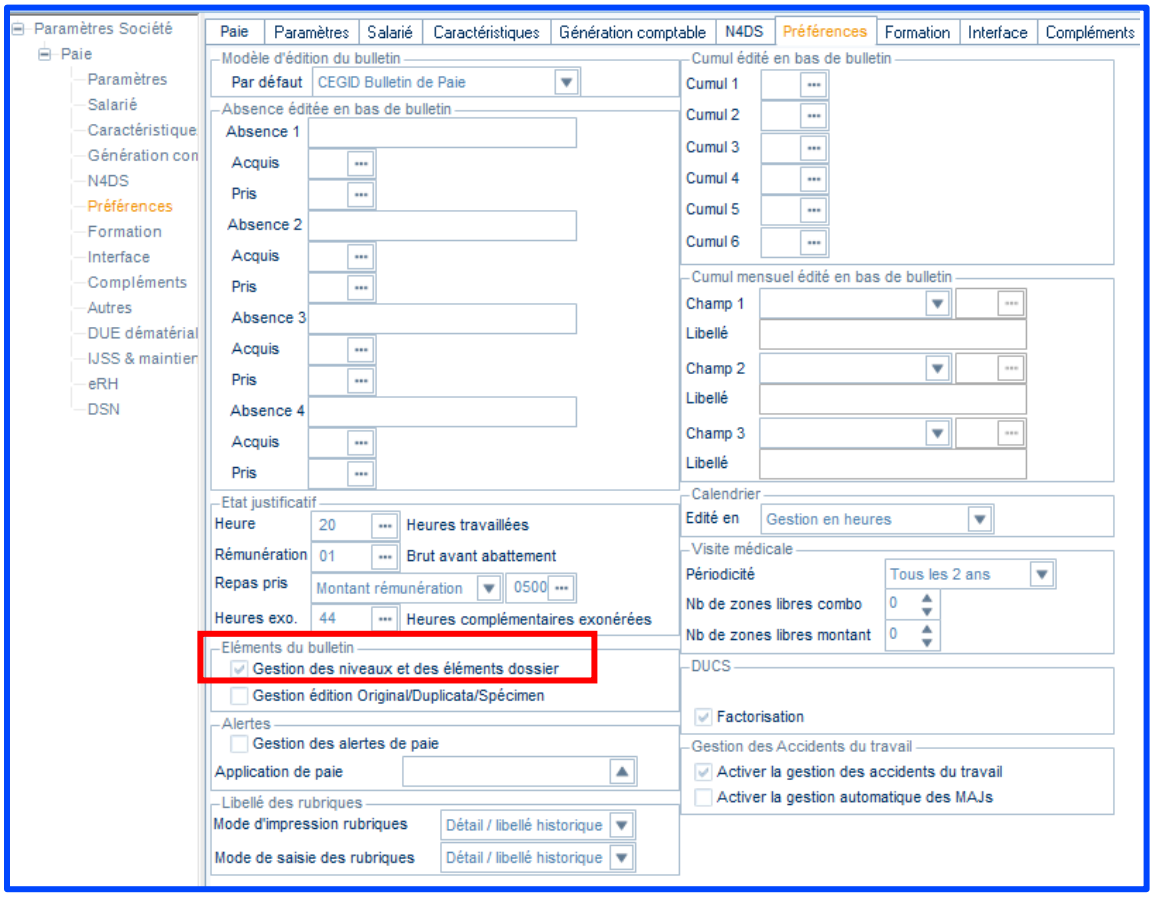
Paramètres Société
Paie
Paramètres
Salarié
Caractéristique
Génération con
N4DS
Préférences
Formation
Interface
Compléments
Autres
DUE dématérial
IJSS & maintien
eRH
DSN
Paie
Paramètres
Salarié
Caractéristiques
Génération comptable
N4DS
Préférences
Formation
Interface
Compléments
Modèle d'édition du bulletin
Par défaut
CEGID Bulletin de Paie
Absence éditée en bas de bulletin
Absence 1
Acquis
Pris
Absence 2
Acquis
Pris
Absence 3
Acquis
Pris
Absence 4
Acquis
Pris
Etat justificatif
Heure
20
Heures travaillées
Rémunération
01
Brut avant abattement
Repas pris
Montant rémunération
0500
Heures exo.
44
Heures complémentaires exonérées
Eléments du bulletin
Gestion des niveaux et des éléments dossier
Gestion édition Original/Duplicata/Spécimen
Alertes
Gestion des alertes de paie
Application de paie
Libellé des rubriques
Mode d'impression rubriques
Détail / libellé historique
Mode de saisie des rubriques
Détail / libellé historique
Cumul édité en bas de bulletin
Cumul 1
Cumul 2
Cumul 3
Cumul 4
Cumul 5
Cumul 6
Cumul mensuel édité en bas de bulletin
Champ 1
Libellé
Champ 2
Libellé
Champ 3
Libellé
Calendrier
Edité en
Gestion en heures
Visite médicale
Périodicité
Tous les 2 ans
Nb de zones libres combo
0
Nb de zones libres montant
0
DUCS
Factorisation
Gestion des Accidents du travail
Activer la gestion des accidents du travail
Activer la gestion automatique des MAJs

2. POINTS D'ATTENTION UTILISATEUR

Vous trouverez ci-dessous les points apportés qui peuvent nécessiter une attention de l'utilisateur.

Titre	Pages
Nouvelles valeurs au 1er octobre 2021	P7
DSN	P8
CSG-CRDS sur indemnité de transaction	P10
Annexes	P12

3. NOUVELLES VALEURS AU 1ER OCTOBRE 2021

3.1. SMIC

Mise à jour du SMIC applicable au 01/10/2021 :

Code	Libellé	
0010	SMIC Mensuel 39H	1816.54
0011	SMIC Horaire	10.48
0012	SMIC Mensuel 35H	1589.47

Arrêté du 27 septembre 2021 publié au JO du 30 septembre 2021

3.2. Minimum garanti

Mise à jour de la valeur du minimum garanti applicable au 01/10/2021 (**élément national 0020**) : valeur **3.73** euros

Arrêté du 27 septembre 2021 publié au JO du 30 septembre 2021

3.3. Activité partielle – plancher d'indemnisation salariée

Mise à jour du plancher d'indemnisation salariée en cas d'indemnisation au 01/10/2021 (**élément national 0622**) : valeur **8.30** euros

Décret 2021-1252 du 29 septembre 2021

4. DSN

4.1. Code cotisation individuelle

Dans l'optique de la transmission de la maille nominative des cotisations URSSAF à partir du des DSNs mensuelles générées à la norme CT 2022 et de la prochaine DSN Fin de Contrat Unique, nous avons renseigné l'onglet DSN des cotisations URSSAF concernées.

Exemple pour la cotisation 2000 Maladie

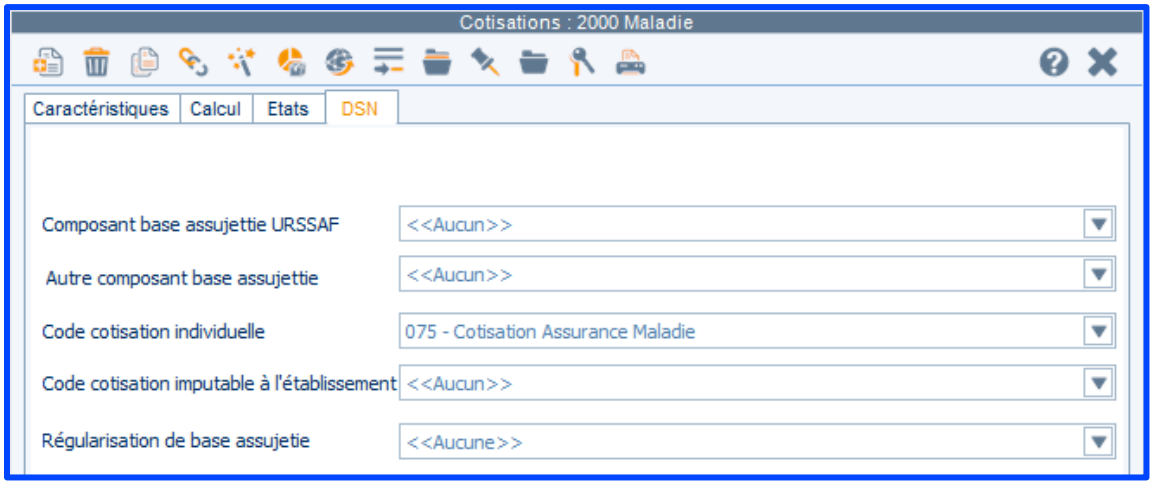

4.2. Activité partielle – écrêtement

Dans l'optique de la gestion de la maille nominative pour l'URSSAF à compter de janvier 2022, nous remplaçons la cotisation **90D8 Ecrêtement CSG-CRDS CTP 616** par les cotisations suivantes :

- **90F0 Ecrêtement CSG CTP 616**
- **90F2 Ecrêtement CRDS CTP 616**
- **90F6 Ecrêtement Maladie AM CTP 616**

Les cotisations 90F0, 90F2 et 90F6 sont ajoutées aux profils suivants :

Liste des profils associés

Type	Code	Libellé	Thème du Profil	Prédéfini
Absence	AB2	Chômage Intempéries avec CSG/CRDS		CEGID
Absence	AP8	Activité Partielle Longue Durée 20		CEGID
Absence	JP2	Activité Partielle (fermeture)		CEGID
Absence	JP4	Activité Partielle Formation (ferme		CEGID
Absence	JP6	Activité Partielle (réduction)		CEGID
Absence	JP8	Activité Partielle Formation (reduc		CEGID

Nombre de profil : 6

4.3. Assiette forfait social 8%

Modification de la fonction BA16 Assiette forfait 8%

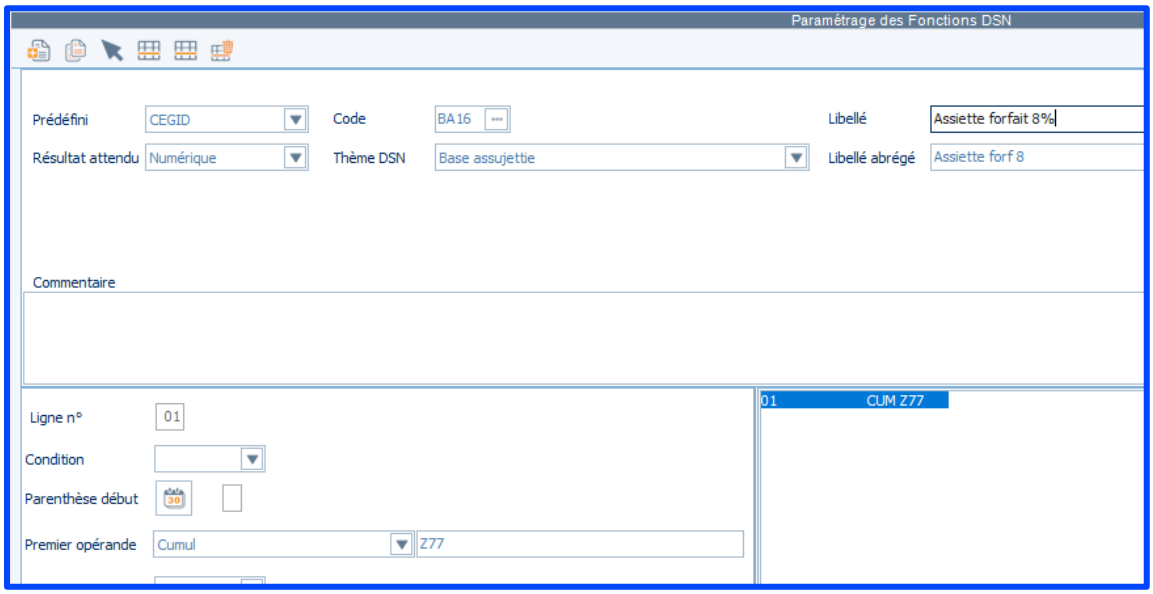

Ainsi, pour les entreprises non soumises au forfait social prévoyance, l'assiette n'est plus transmise via la DSN.

5. CSG-CRDS SUR INDEMNITE DE TRANSACTION

5.1. URSSAF

Correction de l'onglet Etat des cotisations **90J0 CSG déductible sur transaction**, **90J2 CSG non déductible sur transaction** et **90J4 CRDS sur transaction** qui deviennent :

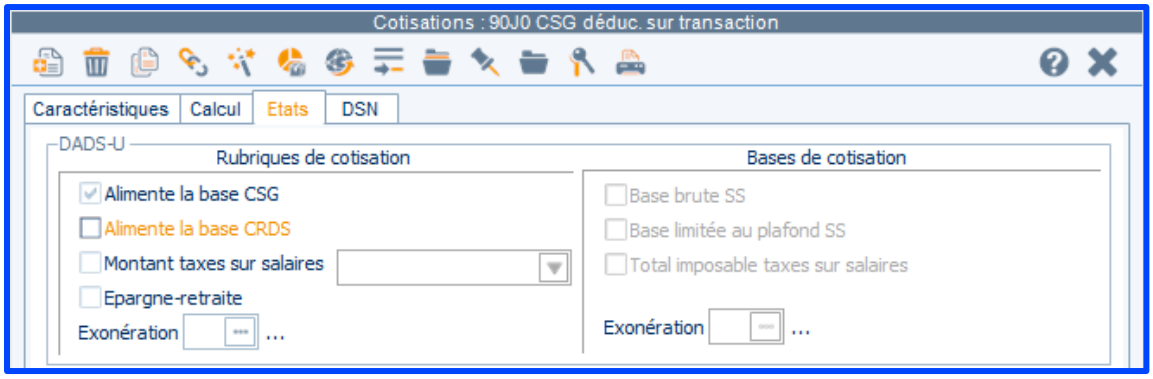

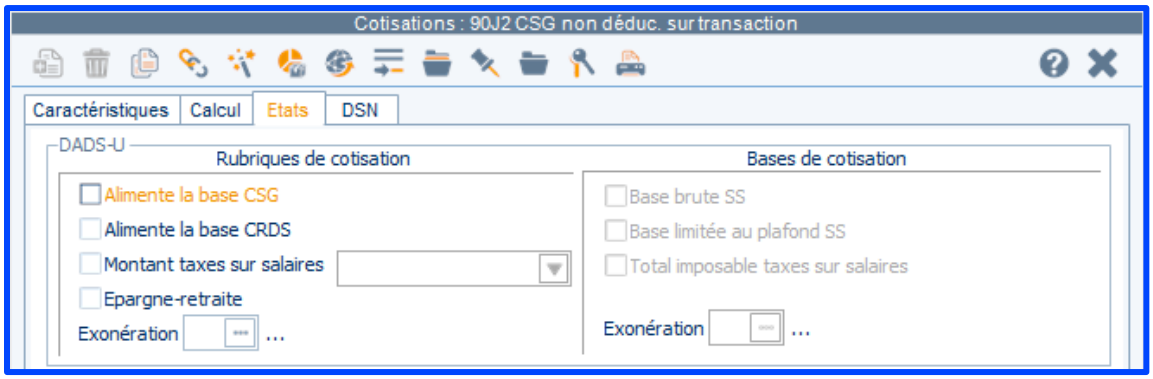

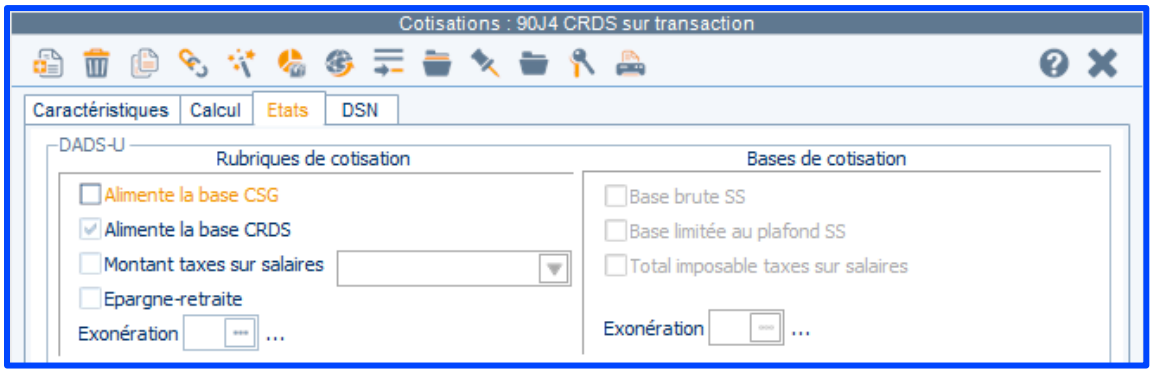

Ainsi, sans retourner sur vos bulletins de paie, l'édition de vos journaux de paie sera corrigée.

5.2. MSA

Correction de l'onglet Etat des cotisations **90W6 CSG déduc. sur transaction MSA**, **90W8 CSG non déduc. sur transaction MSA** et **90X0 CRDS sur transaction MSA** qui deviennent :

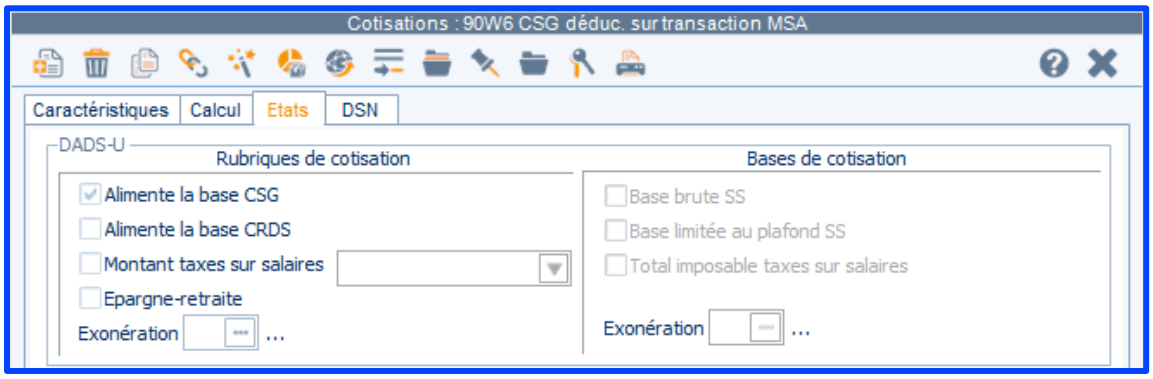

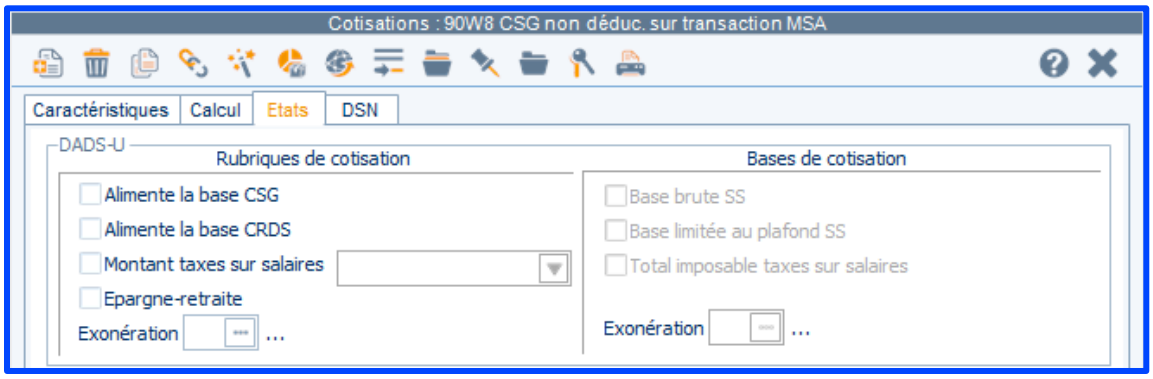

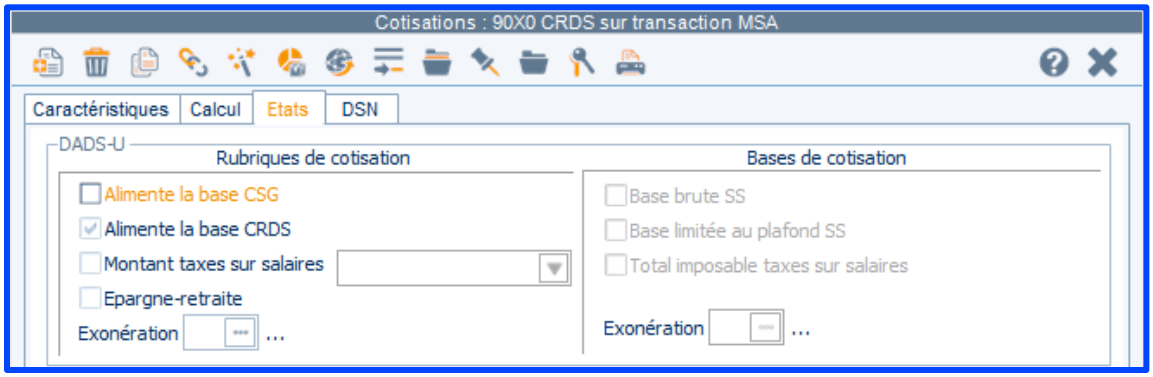

Ainsi, sans retourner sur vos bulletins de paie, l'édition de vos journaux de paie sera corrigée.

6. ANNEXES

6.1. KBs utiles

Vous retrouvez ici les KBs qui nous semblent utiles en cette période :

KB0032395 Régularisation des cotisations MSA

KB0032394 Régularisation des cotisations URSSAF

KB0032393 Régularisation des cotisations OC

KB0032385 Régularisation des cotisations AGIRC-ARCCO

KB0031978 Cegid Production Sociale : Comment sont gérer les attestations pôle emploi ?

KB0031555 Cegid Production Sociale : Comment régulariser en DSN un trop versé pour la DGFIP ?

KB0031835 DSN Link : Comment expliquer le retard de vos CRM DGFIPH ?

KB0031736 Cegid Production Sociale : Les évolutions des Attestations Employeurs destinées à Pôle Emploi

6.2. KBs des plans de paie précédents

Plan de paie du 16 septembre 2021 : KB0032415

Plan de paie du 16 juillet 2021 : KB0032118

Plan de paie du 21 juin 2021 : KB0031909

Plan de paie du 17 mai 2021 : KB0031753

Plan de paie du 16 avril 2021 : KB0031576

Plan de paie du 15 mars 2021 : KB0031378

Plan de paie du 15 février 2021 : KB0031154

Plan de paie du 21 janvier 2021 : KB0030996

Plan de paie du 15 janvier 2021 : KB0030933

Plan de paie du 6 janvier 2021 : KB0030857

Plan de paie du 16 décembre 2020: KB0030732

Plan de paie du 16 novembre 2020 : KB0030496

Plan de paie du 16 octobre 2020 : KB0030321